



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

REÇU LE :

- 7 OCT. 2019

Mairie de SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

L-1271

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : P. VAILHE

Tél : 04.68.90.62.00

Mai : p.vailhe@inao.gouv.fr

INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

V/Réf : 1341/ML

N/Réf : PVCSC/19-79

Objet : Projet de PLU

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur le Maire

Mairie

34190 SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

Narbonne, le 1^{er} Octobre 2019

Par courrier reçu le 12 août 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU sur la commune de SAINT BAUZILLE DE PUTOIS.

La commune est située dans l'aire géographique de l'AOC « Pélardon ». Elle appartient également aux aires de production des IGP « Pays d'Hérault » « Pays d'Oc » « Poulet des Cévennes » « Chapon des Cévennes » « Saint Gullhem le Désert » « Terres du Midi » « Volailles du Lauragais » et des IG « Fine du Languedoc » et « Marc du Languedoc ».

Une étude du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La commune comptait 1 953 habitants en 2015 et bénéficie d'une attractivité certaine avec un taux de croissance annuel de 4,7%. Elle a connu 39% de hausse de population depuis 2009, 27% des résidents ont moins de 19 ans.

Saint Bauzille envisage 2 500 habitants à l'orée de 2030 et prélèvera prioritairement les surfaces à urbaniser sur ses dents creuses (8 ha 40) et utilisera 1 ha 40 répertorié en densification. La structuration du bourg reste la priorité majeure de ce nouveau PLU, car sur la période 2009/2019, 6 ha 20 ont été consommés par de l'habitat pavillonnaire diffus.

Le programme s'articulera autour de 8 zones AU1 et AU2, dont 6 seront fermées à l'urbanisation et soumises à modification du PLU. Les 2 zones AU1 seront immédiatement constructibles. L'ensemble du programme de ce PLU est intégré à l'existant ou dans sa bordure immédiate et permettra la construction de 180 logements. Il se répartira en :

- 1,6 ha pour les zones AU1,
- 11 ha pour les zones 2AU (dont 8,4 au sein de l'urbain existant et en densification),
- 4,2 ha pour les secteurs 2AU économiques.

Cette consommation de superficie s'effectuera sur 63% de friches, 19% sur des bois et 17% sur des cultures (vergers, vignes et divers). L'impact sur les activités agricoles est faible. Le projet bloque l'étalement urbain, restructure le bourg, préserve les zones agricoles tout en tenant compte des risques d'inondation.

De par sa position géographique, 60% du territoire communal soit 1330 ha est constitué d'espaces naturels. En 2015 on comptait 295 ha de SAU occupée par 30 ha de vignes, des prairies fourragères et 60 U.G.B., pour 9 exploitations agricoles, (dont les 2/3 restent sans repreneurs à court terme). La municipalité souhaite favoriser la reconquête des espaces agricoles (vignes, oliveraie) et éviter leur fermeture, faciliter la restructuration du Bâti des exploitations afin de pérenniser l'activité.

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av Etienne Mehul
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

Enfin, du fait de ses qualités environnementales, paysagères et écologiques, les centrales éoliennes sont proscrites sur le secteur.

A l'appréciation de l'ensemble de ces données, l'INAO vous informe qu'il n'a pas de remarques à formuler sur ce projet d'urbanisation, dans la mesure où celui-ci reste structurant malgré les superficies concernées et ne présente pas d'incidence directe sur les AOC et IGP du territoire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Catherine RICHER



INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
697 av Etienne Meul
CA Croix d'Argent
34070 MONTPELLIER
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr